



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-122833>

Département(s) de publication : **08**

Annonce n° **24-122833**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Conseil Départemental des Ardennes

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Construction des équipements publics de la station touristique de Bairon-

**Description** : La présente consultation concerne un marché de Maîtrise d'Oeuvre en vue du projet de construction des équipements publics de la station touristique de Bairon (08). Les éléments de mission de maîtrise d'oeuvre portent sur une opération de construction neuve de bâtiment au sens de l'article R. 2431-4 du Code de la commande publique. Le concours porte sur l'élément Esquisse (ESQ).

**Identifiant de la procédure** : 507a1c71-a508-4cca-b3ca-722e8e1437f5

**Identifiant interne** : 2024-323-DPI

**Type de procédure** : Restreinte

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale** ( cpv ) : 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

##### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires** : Conditions de remises des offres ou des candidatures : Offre dématérialisée sur la plateforme [www.xmarches.fr](http://www.xmarches.fr) Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents : Dossier remis gratuitement Par téléchargement, sur <https://www.xmarches.fr> VOIES ET DELAIS DE RECOURS : Les recours suivants peuvent être formés devant le juge administratif : - Référé précontractuel : En

application des dispositions de l'article L 551-1 du Code de justice administrative (CJA), le juge administratif peut être saisi jusqu'à la signature du contrat. - Référé contractuel : En application des dispositions des articles L 551-13 à L. 551-23 et R551-1 à R551-9 du CJA, le référé contractuel peut être exercé dans un délai de : o 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat au JOUE ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, à compter de la notification de la conclusion du contrat, o 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. - Recours de pleine juridiction : Le recours doit être exercé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées - Recours pour excès de pouvoir : les clauses réglementaires du contrat peuvent être contestées par la voie du recours pour excès de pouvoir dans le délai de deux mois à compter de la notification de la décision ou de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Organe chargé des procédures de médiation : Secrétariat CCRA ou CCIRA préfecture de Meurthe et Moselle 1 rue Préfet C. Erignac, 54038 Nancy Cedex, tél. : +33 3-83-24-27-71

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

**2.1.6 Motifs d'exclusion**

Motifs d'exclusion purement nationaux : A défaut de produire les documents indiqués dans le règlement de la consultation, dans le délai fixé, la candidature du candidat unique ou du groupement sera rejetée. Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

## **Section 5 - Lot**

**5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001**

**Titre :** Lot unique

**Description :** Lot unique

**Identifiant interne :** 1

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

**5.1.6 Informations générales**

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**5.1.9 Critères de sélection**

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** - Copie de l'inscription à l'ordre français des architectes ou équivalent (ou équivalent pour les candidats non établis en France) pour au moins l'un d'entre eux. - L'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de

service de même nature que celles objet de la présente consultation. - Le cas échéant, des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants ; l'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres États membres de l'Union européenne.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Au sens des articles R2142-1, R2142-2 du Code de la commande publique, il est demandé des compétences dans les domaines suivants : # Architecture inscrit au tableau de l'Ordre des Architectes pour les architectes français ou possédant un diplôme reconnu au titre de la directive n° 85/384/CEE du 10 juin 1985, # Structure, # Thermique, # Électricité, courants forts et courants faibles, # Sécurité incendie (CSSI), # Économie de la construction, # Acoustique, # Ordonnancement, pilotage et coordination (OPC), # EXE totale avec SYNTHÈSE. Au regard du caractère inclusif du projet, il n'est pas imposé une compétence complémentaire spécifique (ergonome, architecte d'intérieur, design inclusif d'espace, ...), mais le candidat aura la possibilité d'intégrer les compétences qu'il jugera pertinentes pour assurer la conception et le suivi de la réalisation de l'opération. Le candidat pourra également s'adjoindre des compétences en développement durable s'il l'estime nécessaire.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :**

**Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure :** 3

**Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure :** 3

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution :** Se reporter au règlement de la consultation

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://www.xmarches.fr/entreprise/detailConsultation.php?key=33582>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de la procédure :**

**Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner :** 27/01/2025

**Conditions du régime du concours :**

**La décision du jury est contraignante pour l'acheteur :** non

**Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Autorisée

**Adresse de présentation :** <https://www.xmarches.fr/entreprise/detailConsultation.php?key=33582>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Variantes :** Non autorisée

**Informations relatives aux délais de recours :** VOIES ET DELAIS DE RECOURS : Les recours suivants peuvent être formés devant le juge administratif : - Référé précontractuel : En application des dispositions de l'article L 551-1 du Code de justice administrative (CJA), le juge administratif peut être saisi jusqu'à la signature du contrat. - Référé contractuel : En application des dispositions des articles L 551-13 à L. 551-23 et R551-1 à R551-9 du CJA, le référé contractuel peut être exercé dans un délai de : o 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat au JOUE ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, à compter de la notification de la conclusion du contrat, o 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. - Recours de pleine juridiction : Le recours doit être exercé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées - Recours pour excès de pouvoir : les clauses réglementaires du contrat peuvent être contestées par la voie du recours pour excès de pouvoir dans le délai de deux mois à compter de la notification de la décision ou de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

**Section 8 - Organisations**

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Conseil Départemental des Ardennes

**Numéro d'enregistrement :** 22080004900011

**Adresse postale :** Hôtel du Département - CS 20001

**Ville :** CHARLEVILLE MEZIERES cedex

**Code postal :** 08011

**Subdivision pays (NUTS) :** Ardennes ( FRF21 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** secretariatSCP@cd08.fr

**Téléphone :** 0324366290

**Rôles de cette organisation :**

## **Acheteur**

### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

**Numéro d'enregistrement** : FRF2351036

**Adresse postale** : 25, rue du Lycée

**Ville** : Châlons-en-Champagne

**Code postal** : 51036

**Subdivision pays (NUTS)** : Marne ( FRF23 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

**Téléphone** : 0326668687

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

### 8.1 ORG-0003

**Nom officiel** : Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

**Numéro d'enregistrement** : FRF2351036

**Adresse postale** : 25, rue du Lycée

**Ville** : Châlons-en-Champagne

**Code postal** : 51036

**Subdivision pays (NUTS)** : Marne ( FRF23 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

**Téléphone** : 0326668687

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : 85bad6a3-0314-4542-814f-07ff86d146fe - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de concours

**Date d'envoi de l'avis** : 28/10/2024 à 09:26

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### 11.2 Informations relatives à la publication

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/10/2024